



Unis pour aller plus loin

Déclaration intersyndicale ! NAO 2023

L'ensemble **des élus de la région AuRA soutient** et partage les demandes exprimées par l'ensemble des organisations syndicales de l'Afpa concernant le **déroulement des négociations** sur la NAO.

Les salariés, engagés au quotidien pour remplir leurs missions dans des conditions souvent difficiles ne comprennent pas cette **absence de décision** sur les augmentations de salaires pour 2023.

Nul n'ignore les **effets de l'inflation** sur les dépenses quotidiennes. A l'Afpa comme dans d'autres établissements, ces effets sont de plus en plus visibles, d'autant que durant des années, **le gel des salaires** a conduit à une perte conséquente de **pouvoir d'achat**.

Les personnels de l'Afpa n'ont pas

à subir l'absence de prévisions budgétaires de la direction alors que, comme l'ensemble de la population, ils sont frappés par **une inflation structurelle**.

Certes des mesures salariales ont repris depuis 2 ans mais elles restent timides.

Il est **urgent** que des décisions soient prises pour permettre aux **négociations de reprendre**, a minima sur la base des propositions faites en juillet par la direction générale.

La CGT se bat pour préserver votre pouvoir d'achat.

Le silence de la direction est inacceptable !

RIEN NE SE FERA SANS VOUS

RH et suivi de l'emploi

Suivi des entrées et sorties mensuels CDI, CDD, intérimaires.

• **CDI.**

On enregistre 7 entrées et 8 sorties.

• **CDD.**

17 entrées et 61 sorties.

• **Intérimaires.**

44 entrées et 27 sorties.

• 3 salariés sont inscrits sur la plateforme mobilité.



Bourg-en-Bresse : SPSI

Ce projet de vente partielle de bâtiments et de terrain nécessite, entre autre, de **relocaliser 3 ateliers** : ITS, Plaquiste/Peintre et EEB.

Pour faire suite à la visite du 30 août 2023 des membres de la CSSTE, les élus ont fait remonter un certain nombre de **remarques et points d'améliorations**.

• La rénovation du bâtiment 16 ne prévoit pas **une isolation thermique et environnementale optimale**. La direction nous indique que celle-ci n'est pas envisageable **pour des raisons économiques**.

• Les élus ont demandé des cloisons

phoniques pour **réduire les nuisances sonores** entre les ateliers.

• L'espace partagé (salle de cours) est **éloigné** des ateliers.

• L'espace de stockage est **restreint**.

Les élus ont demandé **une révision du projet pour améliorer les conditions de travail des salariés**, notamment en tenant compte des problèmes structurels et logistiques soulevés. Ils demandent de consulter le compte rendu et les plans initiaux élaborés par la DIA et l'IF Afpa.

Ce point sera repris au CSEE d'octobre.

Bilan social 2022 : Information

Effectifs :

Les effectifs permanents **CDI** sont à 345 personnes soit **57 de moins** que l'année 2021.

Au 31 décembre 2022 les effectifs CDI + CDD sont à **508 personnes** soit **66 de moins** que l'année 2021.

Le nombre moyen mensuel en ETP des **travailleurs intérimaires est de 71.18 contre 56.78 en 2021.**

24.49% des effectifs ont moins de 20 ans d'ancienneté et 38.92% moins de 5 ans. **L'ancienneté moyenne pour 2022 est de 12.3 années.**

145 salariés appartenant à une entreprise extérieure ont travaillé pour l'Afpa en 2022 (cuisine, technicien de surface, sécurité...).

66 salariés en situation de handicap sont présents à l'Afpa en 2022 contre **83 en 2021.**

16 salariés ont démissionné en 2022 contre 9 en 2021.



13 personnes ont été licenciées en 2022 contre 3 en 2021.

Absentéisme :

Nous constatons **23 431 jours** d'absence sur le flux dont 76 % pour maladie sur 2022 soit **2737 journées en plus** par rapport à 2021. Ce qui correspond à **32.68 journées d'absence par salarié.**

Le taux d'absentéisme total sur le flux s'élève à 12.25% contre 9.45% en 2021.

Rémunération :

La rémunération mensuelle moyenne est de **3135 € pour les femmes** et de **3278 € pour les hommes.** Le salaire moyen est de 3198 €.

Le montant des prestations versées aux entreprises externes est de **3 329 335 € en 2022** contre **2 031 142 € en 2021.**

Suivi de l'activité !

Actuellement, nous sommes à **2000 stagiaires** mensuels avec un taux de saturation à 48.55 %. La direction souhaite **remonter à 2400 stagiaires** rapidement pour permettre de consolider le chiffre d'affaires.

Il y a beaucoup d'entrées de stagiaires PE et CR prévu d'ici la fin de l'année.

Concernant les **appels d'offres PE** nous avons obtenu : Le TP peintre en bâtiment sur **Beaumont**, la préparation au métier « Agent de production » + FLE sur **Valence** et enfin le TP agent de maintenance en équipement confort climatique.

Sur l'AFEST, en AURA, nous avons eu **55 commandes** dont 47 ont été réalisées et 8 annulées.

Enfin, sur le **PIC** qui se termine en fin d'année, le président nous informe qu'il n'a **aucune information** sur ce qui sera mis en place.



Les informations du Président



• Arrivée de **M. Stéphane THEROND** en tant que directeur de Lyon Métropole.

• Sur Montluçon arrivée de **Amélie PERRONNET** sur les fonctions de RF/RAP.

• Pour le centre de Bourg-en-Bresse arrivée de **Marie-Pierre LE-ROLLE** sur le poste de RAP.

• Des **séminaires actions collectives** pour les directeurs de centres seront organisés jusqu'à la fin de l'année sur le site de Vénissieux pour établir les étapes de mise en œuvre de **projet de centre** en lien avec « ambition territoires ». Ces séminaires vont concerner 97 DC. La Directrice générale

sera présente pour l'ouverture de ces sessions.

• La compétition nationale des « **Worldskills** » s'est déroulée les 14, 15, 16 septembre à Eurexpo Lyon. Cette compétition a pour objectif de **renforcer l'attractivité des métiers** pour les moins de 23 ans. L'Afpa **a participé** aux épreuves de Boulangerie, Technicien du Froid et ADVF. L'année prochaine Lyon accueillera la compétition mondiale des « Worldskills ».

• Les JPO du 7 septembre ont été un **succès**. 1403 visiteurs ont été accueillis. Cette journée a bénéficié d'une **grande couverture médiatique presse** en AuRA mais également **télévisuelle** avec 2 reportages de **France3** pour les sites de Grenoble et de Beaumont.

L'Afpa est toujours en recherche de solution pérenne pour la restauration d'Annecy

Retour sur le transfert de la restauration

Le marché est conclu pour **une durée de 36 mois.**

Les restaurants de **catégorie 1** désignent les restaurants de **taille réduite** (en-deçà de 100 repas servis par jour – moins de 22 000 repas par an) : Le Puy en Velay, Montluçon, Lyon Saint-Priest, Saint-Etienne, Valence, et Bourg-en-Bresse.

Les restaurants de **catégorie 2** désignent les restaurants de **taille importante** (au-delà de 100 repas servis par jour – plus de 22 000 repas annuel) : Clermont/Beaumont,

Vénissieux, Chambéry et Grenoble/Pont de Claix. **Annecy/Poisy non attribué.**

En 2022, **177 538 repas ont été servis.** Il n'y a **pas de coût spécifique facturé** par le prestataire sur les « repas non réalisés ». Toutefois, moins on réalise de repas plus la charge financière est importante. **Toutes les imputations de charges** ou de produits concernant la restauration **se font au niveau des centres.**

En 2022, notre région a versé **1 738 025 €** à nos prestataires.